

Guide applicatif des labels d'Etat du tourisme

Tourisme & Handicap – Organismes évaluateurs

-  [Inscription sur la plateforme](#)
-  [Page d'accueil](#)
-  [Créer un établissement](#)
-  [La fiche de l'établissement](#)
-  [L'auto-évaluation](#)
-  [Le pré-audit](#)
-  [L'adhésion](#)
-  [Le renouvellement](#)
-  [Inscription à un registre](#)

Inscription sur la plateforme - Votre connexion

Lorsque vous avez signé un contrat d'engagement avec Atout France, vous recevez un mail avec votre identifiant et votre mot de passe.

Cela signifie que vous êtes inscrit sur la plateforme : <https://labels.atout-france.fr/>



Plateforme de gestion des labels du tourisme

Cette application permet de gérer l'intégralité du processus de labellisation
Destination d'excellence™ et Tourisme & Handicap.

Pour accéder à l'application de gestion du label Qualité Tourisme™, cliquez ici.

AXE 02

Nom d'utilisateur

th329021

Mot de passe

.....

☒ Garder la session ouverte

☐ J'accepte les conditions d'utilisation de l'application, les conditions contractuelles du label Destination d'Excellence et/ou Tourisme & Handicap, et m'engage à respecter la confidentialité des données des professionnels des partenaires et des consommateurs

Connexion

Avez-vous oublié votre mot de passe?

Les identifiant et mot de passe ont été reçus par mail.

A chaque connexion vous devez accepter les Conditions d'Utilisation du Portail (CGU) en cochant cette case.

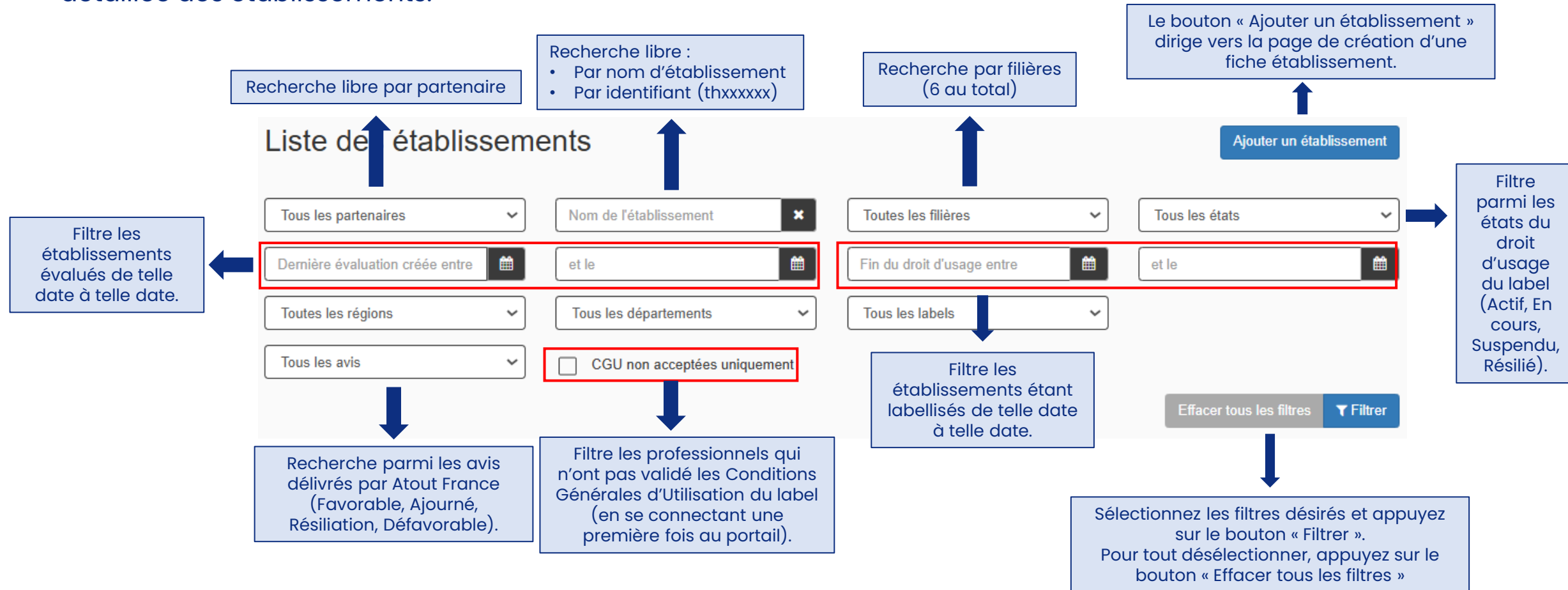
Dans le cas où vous avez oublié votre mot de passe, cliquez ici afin de le réinitialiser.

En cas d'oubli d'identifiant : contacter Atout France sur tourismeethandicap@atout-france.fr



Page d'accueil

L'authentification redirige vers la page « Liste des établissements » qui permet de consulter la fiche détaillée des établissements.



Les caractères majuscules et minuscules ne sont pas pris en compte dans les filtres de recherche du nom d'établissement contrairement aux accents – sauf pour les identifiants.

Les têtes de colonne

Il est possible de trier les établissements en cliquant dessus (par nom d'établissement, filière, date d'évaluation, etc.)

Établissement	Code Postal ...	Filière	Avis DE		Evaluation		Dernière décision	
			👍	👎	Créée le ▾	Type	Date	Avis
RESTAURANT TH	75001	Restauration	0	0	📅 22/11/24	R		CGU
TOURISME & HAN	75001	Hébergement ERP	0	0	📅 19/11/24	A	19/11/2024	F

Cliquer sur le nom de l'établissement permet d'accéder à la fiche établissement.

Label concerné :
DE ou TH

Indication de l'état d'utilisation des labels (actif, en cours, résilié, suspendu).

État, date, type et note de la dernière évaluation

- État : Icône indiquant si l'évaluation est en cours (icône avec stylet) ou terminée (icône avec la croix)
- Type :
 - A pour Adhésion ;
 - R pour Renouvellement.

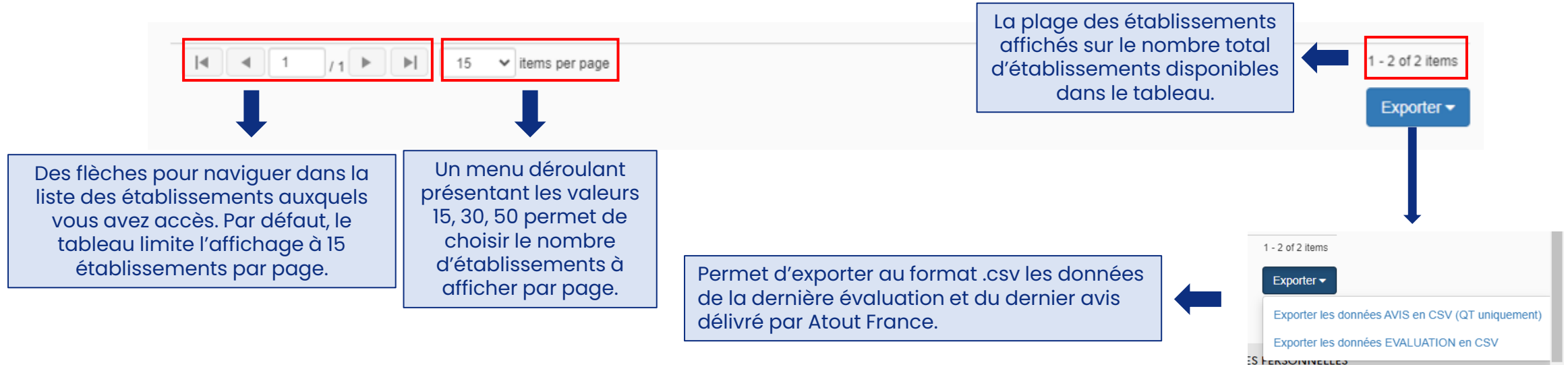
Permet d'ajouter les établissements à un registre : impossible si l'exploitant n'a pas validé les CGU.

Date et avis délivré par Atout France :

- A pour Ajourné
- D pour Défavorable
- F pour Favorable
- R pour Résiliation



Des infobulles explicatives sont disponibles en laissant votre curseur sur les éléments du tableau.



Le fichier exporte les informations des établissements disponibles dans le tableau. Il est donc possible d'exporter tous les établissements comme une liste d'établissements filtrés.



Créer un établissement

Uniquement lorsqu'aucun relai local n'est présent sur le territoire et la filière de l'établissement.



Créer un établissement – Renseigner un numéro de Siret

Lorsqu'un établissement se trouve sur un territoire ou une filière sans relai local, vous pouvez, en tant qu'organisme évaluateur, l'accompagner dans sa démarche.

Quand il prend contact avec votre structure et vous signifie sa volonté de s'engager dans une démarche de labellisation, vous pouvez l'inscrire sur la plateforme :

The image shows a screenshot of the 'Créer un établissement' (Create an establishment) form on the Atout France platform. The form is titled 'Créer un établissement' and includes a close button (X). It contains a field for 'SIRET de l'établissement (14 chiffres) *' and a link 'ICI' for users who do not have a SIRET. Below the form, there are two buttons: 'ANNULER' and 'VÉRIFIER'. A blue arrow points from the 'VÉRIFIER' button to a blue box with the text: 'Dans un premier temps, vous devez renseigner un numéro de Siret.' (In a first step, you must enter a Siret number). This box is annotated with a red circle containing the number 2. Another blue arrow points from the 'Ajouter un établissement' button in the top right corner to a blue box with the text: 'Vous devez cliquer sur ce bouton pour enregistrer un nouvel établissement.' (You must click on this button to register a new establishment). This box is annotated with a red circle containing the number 1. A third blue arrow points from the 'Ce SIRET est déjà attribué...' message to a blue box with the text: 'Si le numéro de Siret est déjà utilisé par un autre établissement, vous aurez un message d'alerte : soit vous contactez les interlocuteurs, soit vous poursuivez l'inscription.' (If the Siret number is already used by another establishment, you will receive an alert message: either you contact the interlocutors, or you continue the registration). This box is annotated with a red circle containing the number 3. The form itself shows a SIRET number '34070921100008' and a message: 'Ce SIRET est déjà attribué, dans le cadre du label Tourisme et Handicap, à l'établissement TOURISME & HANDICAP 75001 PARIS (Paris)'. Below this message, there is a link 'CONTINUER' and a note: 'Si vous souhaitez créer un nouvel établissement sous le même SIRET, cliquez sur CONTINUER'. At the bottom of the form, there are two buttons: 'CONTINUER' and 'FERMER'. The top of the page shows the 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' logo and the 'ATOUT FRANCE' logo. The top right corner has links for 'Établissements' and 'Mon compte'.

1 Vous devez cliquer sur ce bouton pour enregistrer un nouvel établissement.

2 Dans un premier temps, vous devez renseigner un numéro de Siret.

3 Si le numéro de Siret est déjà utilisé par un autre établissement, vous aurez un message d'alerte : soit vous contactez les interlocuteurs, soit vous poursuivez l'inscription.

Créer un établissement – Définition de la structure

Une fois que vous avez renseigné le numéro de Siret, vous êtes redirigé sur cette page :

Création d'un établissement

Nom de l'établissement *

Commentaires

Label *

Droit d'utilisation du label *

En cours

Partenaires

Sélectionnez une marque pour ajouter des partenaires

Activité *

Filière *

Sélectionnez une marque pour choisir une activité

Organisme évaluateur

Autre référence

Sélectionnez une marque pour choisir un organisme évaluateur

Organisme évaluateur à renseigner.

Vous devez renseigner le label Tourisme & Handicap, pour lequel vous réaliserez une évaluation.
Un établissement venant d'intégrer le dispositif affiche un état « en cours ».

Veillez bien indiquer l'activité de l'établissement, qui est rattachée automatiquement à une filière. Cela permet de générer la grille de critères adéquate pour l'évaluation.

Ce champ permet d'ajouter des informations complémentaires sur l'établissement. Le champ est visible par tous les utilisateurs de la plateforme.



Afin de choisir correctement l'activité de l'établissement, veuillez consulter le guide méthodologique publié sur le site internet : <https://www.atout-france.fr/fr/tourisme-et-handicap> (à venir).

Créer un établissement – Informations légales

Représentant légal	Référent	
Civilité *	Civilité	Description de l'établissement (Français)
	<i>Ne remplir que si différent</i>	
Nom *	Nom	
	<i>Ne remplir que si différent</i>	
Prénom *	Prénom	
	<i>Ne remplir que si différent</i>	
Email *	Email	Description de l'établissement (Anglais)
	<i>Email de contact utilisé pour les communications de la plateforme. Ne remplir que si différent</i>	
Fonction	Fonction	
	<i>Ne remplir que si différent</i>	

Informations
relatives à la
gérance de
l'établissement.

Description de
l'établissement
complété
obligatoirement, a
minima en
Français.



Veuillez au préalable demander au professionnel toutes les informations présentes sur cette page (et la suivante) afin de pouvoir créer la fiche correctement.

À la suite de la création de la fiche, le professionnel recevra un mail de bienvenue l'informant de ses identifiants pour se connecter à son espace. Il pourra modifier/compléter les informations au besoin.

Créer un établissement – Détails de la structure

Veillez bien renseigner le champ
« Commune » : le rattachement au
code postal, au département et à la
région s'effectue automatiquement
par rapport à ce champ.
Privilégier la recherche en indiquant
le code postal.

Si pas de site web possibilité
d'indiquer la page Facebook, le site
de l'OT, de l'ADT, de la chaîne
rattachée, etc.

Coordonnées de l'établissement	Adresse administrative	
Adresse *	Adresse Ne remplir que si différent	Classement
Complément d'adresse	Complément d'adresse Ne remplir que si différent	Date du classement
Commune *	Commune Ne remplir que si différent	Autres labels
Code postal Département	Code postal Département	Ajouter des labels
Région	Région	AJOUTER UNE PHOTO
Téléphone de l'établissement *	Raison sociale	
Email de l'établissement *	SIRET * 24781942710394	
Site web de l'établissement *	☐ L'établissement ne dispose pas de SIRET	
Latitude *	APE	
Longitude *		

SAUVEGARDER

**Après avoir complété tous les champs
obligatoires, n'oubliez pas d'appuyer sur
le bouton « Sauvegarder » avant de
quitter la page afin d'enregistrer la
création de la page établissement.**



D'autres pièces comme l'attestation de formation ou des photos de
l'infrastructure pourront être déposées au moment de l'évaluation.

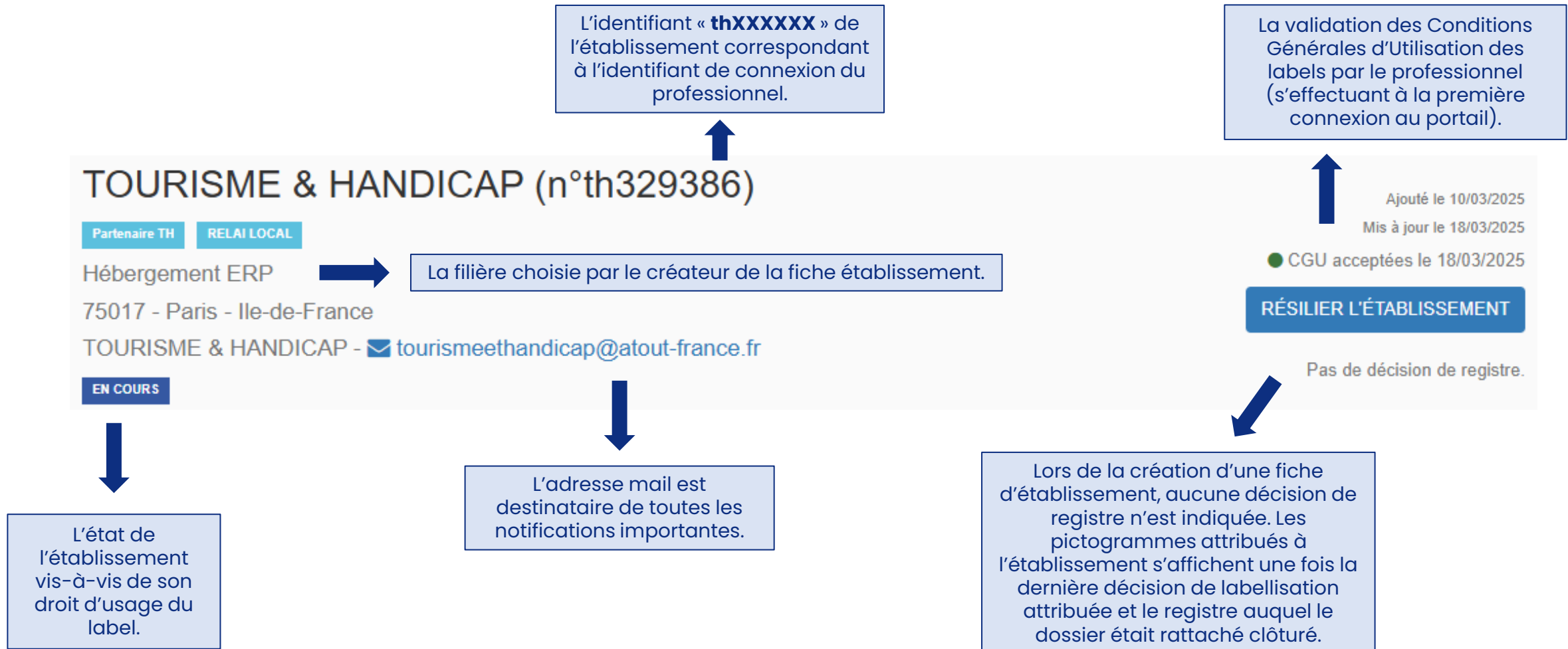
 La fiche de l'établissement

La fiche de l'établissement

La création d'un établissement redirige vers la page de l'établissement :



Ce bandeau permet de récapituler les éléments essentiels d'identification de l'établissement.



Les coordonnées de l'établissement

Une fois que vous avez créé la fiche établissement, le professionnel peut modifier ces informations, vous pouvez donc les consulter à tout moment.

Coordonnées de l'établissement		Adresse administrative	Classement
Adresse *		Adresse	Date du classement
1 place de la Concorde		Ne remplir que si différent	
Complément d'adresse		Complément d'adresse	Autres labels
		Ne remplir que si différent	Ajouter des labels
Commune *		Commune	AJOUTER UNE PHOTO
PARIS X		Ne remplir que si différent	
Code postal	Département	Code postal	Département
75001	Paris		
Région		Région	
Ile-de-France			
Téléphone de l'établissement *		Raison sociale	
00 00 00 00 00			
Email de l'établissement *		SIRET	
tourismeethandicap@atout-france.fr			
Site web de l'établissement *		☒ L'établissement ne dispose pas de SIRET	
https://www.atout-france.fr/fr/tourisme-et-handicap		APE	

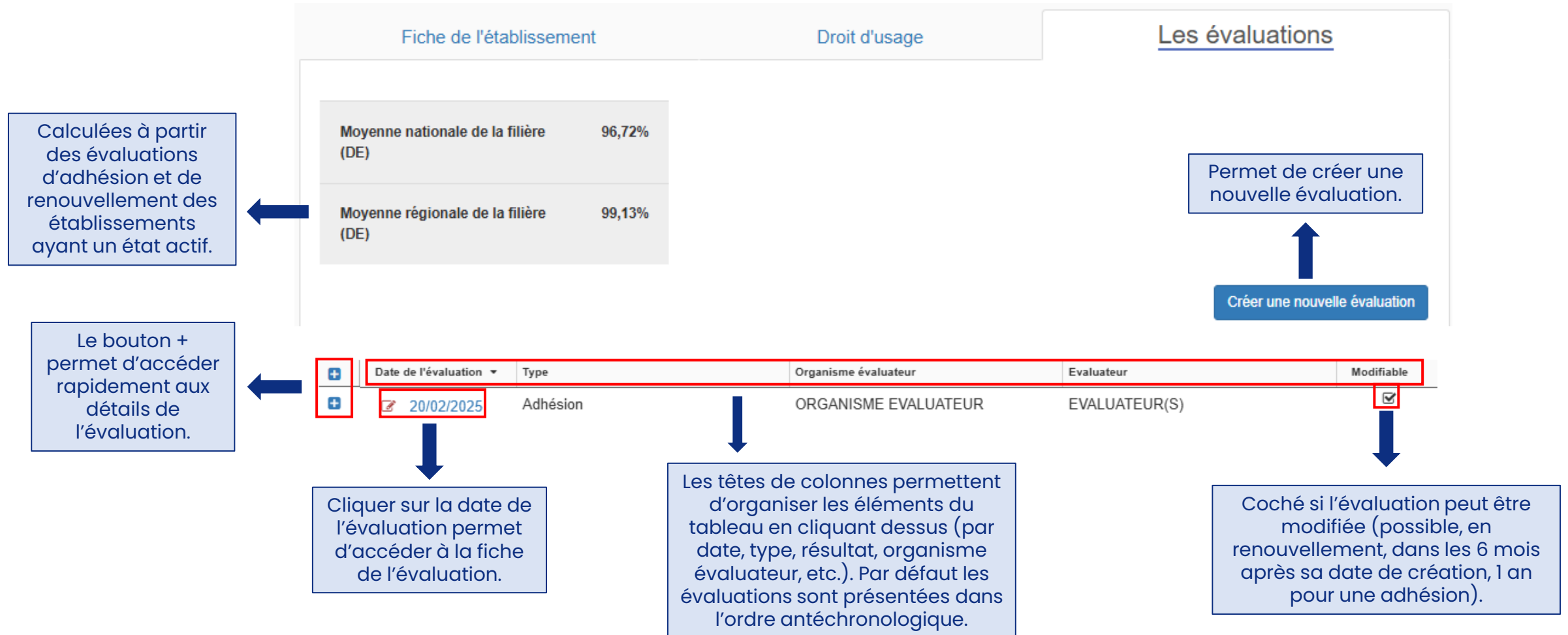
Ces informations sont affichées sur le registre public lorsque l'établissement est labellisé (affichant un état actif). Atout France invite les professionnels et les relais locaux à tenir ces éléments à jour.



Vous pourrez cliquer sur « Sauvegarder » uniquement si vous avez correctement rempli les champs obligatoires (les champs suivis d'une *).

L'onglet « Les évaluations »

Cette page permet de consulter, de créer et de modifier les évaluations de l'établissement.
Elle présente un tableau avec l'historique de ses évaluations.



■ L'auto-évaluation (*optionnel*)

L'auto-évaluation – Consulter les résultats

Le professionnel peut faire le choix de réaliser une auto-évaluation. Cette formule d'évaluation est la seule qu'il peut réaliser de manière entièrement autonome.

Vous avez la possibilité de la consulter sur sa fiche :

The screenshot displays the 'Les évaluations' tab with the following components:

- Summary Cards:**
 - Moyenne nationale de la filière (DE): 96,73%
 - Moyenne régionale de la filière (DE): 99,14%
- Table:**

	Date de l'évaluation	Type	Organisme évaluateur	Evaluateur	Modifiable
+	13/12/2024	Auto-Évaluation		PROFESSIONNEL	☒
- Buttons:**
 - Créer une nouvelle évaluation

Callout 1 (Left): A blue arrow points from the date '13/12/2024' in the table to a box containing the text: 'Cliquer sur la date permet de consulter l'auto-évaluation.'

Callout 2 (Right): A blue arrow points from the checked checkbox in the 'Modifiable' column to a box containing the text: 'Coché si l'évaluation peut être modifiée (**délai de 1 an pour une auto-évaluation**).' The word 'délai' is underlined in the original image.

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	PROFESSIONNEL	Accéder à l'évaluation 
Organisme évaluateur		
Établissement	TOURISME & HANDICAP	Grille d'évaluation vierge 
Filière	Hébergement ERP	Synthèse de l'évaluation 
Responsable de l'établissement	TOURISME	Evaluation complète 
Type d'évaluation *	Auto-Évaluation 	



- La synthèse de l'évaluation est un document téléchargeable permettant de connaître le pourcentage de critères satisfaits, par handicap, ainsi que par séquences et sous-séquences. Elle vous donnera également le plan d'action que le professionnel doit mettre en place en fonction des critères obligatoires et des critères confort d'usage non validés.
- L'évaluation complète reprend les mêmes éléments que la synthèse mais tous les critères y sont repris, ainsi que leur modalité d'évaluation.

Vous pouvez consulter la synthèse et l'évaluation complète. Elles sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées. Vous pouvez donc les consulter et télécharger les résultats de l'auto-évaluation.

L'auto-évaluation – Synthèse d'évaluation et évaluation complète

Dans ces 2 documents, vous trouverez les informations complémentaires suivantes :

Les points à corriger



Dès qu'une sous-séquence n'obtient pas 100%, elle apparaît dans cette section (qui n'ont pas eu « oui » ou « non concerné »).
Lecture : « Le stationnement privé ne répond qu'à 33,33 % des critères requis, il lui reste encore 66,67 % de critères à respecter. »

Les questions suivantes nécessitent votre attention (plan d'action) :

Critères confort d'usage

73 - CRITERE CONFORT D'USAGE. Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°01

☐ Oui ☒ Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL - VISUEL. CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef 1

98 - CRITERE CONFORT D'USAGE. Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°01

☐ Oui ☒ Non ☐ Non concerné

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR. CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef 1

Le détail des questions qui n'ont pas eu la note maximale.

■ Le pré-audit (*optionnel*)

Lorsque l'auto-évaluation a été remplie (étape optionnelle), le professionnel a pu prendre connaissance des critères et a pu se mettre en conformité avec.



Avant de réaliser l'évaluation finale avec l'organisme évaluateur, le professionnel accompagné dans sa démarche par un relai local peut réaliser **un pré-audit**.



Le relai local se déplace chez le professionnel pour contrôler les critères le concernant.
Il remplit alors une grille de critères disponible sur son espace relai local (cf. guide pour relai local) qui lui donne un résultat provisoire.



En tant qu'organisme évaluateur, vous avez la possibilité de consulter ce pré-audit la fiche établissement.

Pré-audit – Consultation par l'organisme évaluateur (1/2)

Vous avez accès au pré-audit dans l'onglet « Les évaluations » :

Fiche de l'établissement

Droit d'usage

Les évaluations

Moyenne nationale de la filière (DE)96,70%

Moyenne régionale de la filière (DE)99,06%

Créer une nouvelle évaluation

+	Date de l'évaluation ▾	Type	Organisme évaluateur	Evaluateur	Modifiable
+	26/02/2025	Pré-audit		RELAJ LOCAL TH	☐

Pour consulter les résultats du pré-audit, vous pouvez cliquer sur la date.

Coché si l'évaluation peut être modifiée (possible, en renouvellement, dans les 6 mois après sa date de création, 1 an pour une adhésion).

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	RELAJ LOCAL TH	Accéder à l'évaluation 
Organisme évaluateur		
Établissement	TOURISME & HANDICAP	Grille d'évaluation vierge 
Filière	Hébergement ERP	Synthèse de l'évaluation 
Responsable de l'établissement	TOURISME	Evaluation complète 
Type d'évaluation *	Pré-audit ▼	



Comme pour l'auto-évaluation, ces documents sont générés automatiquement et sont construits de la même façon.

Vous pouvez y consulter les critères non satisfaits et le plan d'action que le professionnel doit mettre en place avant de pouvoir être labellisé.

La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées. En tant qu'organisme évaluateur, vous pouvez donc les consulter pour connaître les résultats du pré-audit.

■ L'adhésion

Adhésion - Création d'une évaluation (1/3)

Lorsque le professionnel prend contact avec vous, vous sélectionnez votre organisme sur sa fiche établissement, ce qui vous donne accès à sa fiche.

Vous pouvez alors réaliser votre visite d'évaluation.

Vous avez donc cliqué sur « Créer une nouvelle évaluation », vous arrivez sur cette page :

Les champs obligatoires (*) de cette première zone doivent **être complétés par l'évaluateur** pour créer une évaluation. Ils sont remplis automatiquement exceptés les champs « Nom(s) de l'évaluateur(s) » et « Type d'évaluation ».

Indiquer le nom et le prénom des deux évaluateurs ainsi que leur structure entre parenthèses.

Renseigner l'Organisme évaluateur.

Cette seconde zone permet de renseigner la date de l'évaluation.

The screenshot shows a web form for creating an evaluation. It is divided into two main sections. The first section contains several input fields: 'Nom(s) de(s) évaluateur(s) *', 'Organisme évaluateur', 'Établissement' (pre-filled with 'TOURISME & HANDICAP'), 'Filière' (pre-filled with 'Hébergement ERP'), 'Responsable de l'établissement' (pre-filled with 'TOURISME'), and 'Type d'évaluation *' (a dropdown menu). The second section contains a 'Date de l'évaluation' field with a calendar icon. To the right of the form are four links: 'Accéder à l'évaluation', 'Grille d'évaluation vierge', 'Synthèse de l'évaluation', and 'Evaluation complète'. A red box highlights the 'Type d'évaluation' dropdown menu, which is open, showing options: 'Pré-audit', 'Adhésion' (highlighted in blue), 'Renouvellement', and 'Auto-Évaluation'. A blue arrow points from the 'Adhésion' option to the 'Type d'évaluation' label. Another blue arrow points from a box at the bottom to the 'Adhésion' option.

**Vous choisissez
« Adhésion ».**

Cette troisième zone permet de renseigner des informations complémentaires sur l'évaluation, à **compléter pendant l'évaluation finale, par l'évaluateur.**

Commentaire d'évaluation	
Points forts	
Points d'amélioration	
Rapport de visite	

Vous pouvez supprimer l'évaluation à tout moment.

Après avoir complété les champs obligatoires de la première zone, appuyez sur « Sauvegarder » pour créer une nouvelle évaluation.

A compter de la date de création de l'évaluation – ADHESION, vous disposez d'un délai de 1 an pour la modifier et la terminer. Passé ce délai, l'évaluation sera définitivement supprimée.

Adhésion – Création d’une évaluation (3/3)

Lorsque vous avez rempli les champs obligatoires et cliqué sur « Sauvegarder », les boutons « Accéder à l’évaluation » et « Grille d’évaluation vierge » deviennent cliquables.

Cliquer sur « Accéder à l’évaluation » afin d’accéder à la saisie en ligne.



Accéder à l’évaluation 

Grille d’évaluation vierge 

Synthèse de l’évaluation 

Évaluation complète 



Vous pouvez télécharger la grille d’évaluation vierge (possibilité d’imprimer).

Statut de l'évaluation	☒ En cours ☐ Terminé
Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	EVALUATEUR(S)
Organisme évaluateur	ORGANISME EVALUATEUR
Établissement	TOURISME & HANDICAP
Filière	Hébergement ERP
Responsable de l'établissement	TOURISME
Type d'évaluation *	Adhésion

Vous accédez alors à l'évaluateur :

Evaluateur Tourisme & Handicap



TOURISME & HANDICAP (th253906)

Cet évaluateur vous aide à estimer votre potentiel au regard de la labellisation « Tourisme & Handicap ». Son appréciation constitue une première étape dans votre démarche de mise en accessibilité de votre établissement pour les quatre familles de handicaps (auditif, mental, moteur et visuel).

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

Pour mémoire : les décisions d'attribution ou de refus de la labellisation, et d'ajournement (sursis à statuer), comme les mises en demeure (sous peine de résiliation de la labellisation), sont prises et vous sont notifiées par Atout France.

Vous pouvez consulter [le tutoriel et les supports pédagogiques](#) mis à votre disposition.

Démarrer une nouvelle évaluation

Cliquer sur « Démarrer une nouvelle évaluation » pour accéder aux critères.

Vous pouvez prendre connaissance des conditions d'attribution du label Destination d'excellence.

Si nécessaire, vous pouvez sélectionner une ou plusieurs sous-séquences, qui feront apparaître des blocs de questions supplémentaires.

Il n'est pas possible de modifier le choix des sous-séquences a posteriori.

Dans le cas où les mauvaises séquences auraient été sélectionnées ou qu'il faille ajouter de nouveaux blocs de questions, il est nécessaire de supprimer l'évaluation avec les mauvaises sous-séquences et d'en créer une nouvelle.

Avant de démarrer votre évaluation veuillez renseigner tous les champs suivants :

Votre filière

Hébergement ERP

Veuillez cocher la ou les sous-séquences qui vous concernent :

☐ CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°02

- ☐ Coin cuisine chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Généralités Chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Lavabos chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Salle d'eau chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Sanitaires chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Télévision chambre ou logement adapté N°02

Vous devez ensuite sélectionner les sous-séquences concernant l'établissement évalué.

- ☐ PISCINES ERP
 - ☐ PISCINES ERP
- ☐ RESTAURATION
 - ☐ CAFETERIAS ET SELF SERVICES
 - ☐ RESTAURANT

Après avoir sélectionné les sous-séquences concernant l'établissement évalué, cliquez sur « Débuter l'évaluation ».

Débuter l'évaluation >

Par défaut, les critères sont cochés sur la note maximale (« Oui »).

SIGNALISATION & CHEMINEMENTS & EQUIPEMENTS

Stationnement privé

1. CRITERE OBLIGATOIRE. Existence de place de stationnement repérable et signalée, matérialisée au sol et signalée. ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Non concerné ☐ Non traitée

2. CRITERE OBLIGATOIRE. Place de stationnement suffisamment large et sans dévers important ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Non concerné ☐ Non traitée

3. CRITERE CONFORT D'USAGE. Nombre de places de stationnement en cohérence avec le nombre de chambres adaptées. ?

☒ Oui ☐ Non ☒ Non concerné

Info

Largeur minimum de 3,30 m.
Les places situées en épi ou en bataille doivent comporter une surlongueur de 1,20 m matérialisée au sol.
Dévers inférieur ou égal à 2 %.
Si stationnement public cocher Non concerné.
Handicap(s) : MENTAL - MOTEUR - VISUEL.
CRITERE OBLIGATOIRE

Ajouter un commentaire

Ajouter un commentaire

Des infobulles sont présentes pour fournir des précisions sur les critères et notamment les types de handicap concernés.

Il est possible d'ajouter un commentaire, en complément d'informations (pour justifier des critères non concernés, noter les points devant faire l'objet d'un débriefing, etc.).
Attention à ne pas saisir de caractères spéciaux dans les commentaires.

À cocher si l'établissement n'est pas concerné par la question.

L'application sauvegarde automatiquement l'écran de l'évaluation toutes les 5 minutes.

Si votre support (tablette, ordinateur, etc.) se met en veille, du moment qu'il reste de la batterie, l'onglet dans lequel l'évaluation apparaît restera affiché. Il suffira de refaire un enregistrement plus tard.

Cependant il est nécessaire d'appuyer sur le bouton « Sauvegarder votre évaluation » à la fin de l'évaluation pour ne pas perdre les éléments saisis entre 2 sauvegardes automatiques. Ce bouton ne permet pas de générer les résultats de l'auto-évaluation mais permet uniquement de conserver l'évaluation en cours.

Cheminements intérieurs et extérieurs

10. CRITERE OBLIGATOIRE. Cheminement suffisamment large. ?

☐ Oui ☐ Non ☒ Non traitée

Un repère dans l'application lorsqu'on ne répond pas à une question immédiatement.

[Ajouter un commentaire](#)

11. CRITERE OBLIGATOIRE. Cheminement détectable par une canne blanche/au pied ou visuellement repérable ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

 Sauvegarder votre évaluation

[Mentions légales](#) | [CGU Portail](#) | [Données Personnelles](#)

117. CRITERE OBLIGATOIRE. Le professionnel a rempli son registre public d'accessibilité et le tient à disposition de sa clientèle ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Non concerné ☐ Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

118. CRITERE OBLIGATOIRE. Le professionnel a renseigné sa fiche sur Acceslibre ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

119. CRITERE CONFORT D'USAGE. BONUS - Le site du prestataire est conforme aux principes du RGAA ?

☒ Oui ☐ Non concerné ☐ Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

Lorsque l'évaluateur a terminé de répondre à tous les critères, il peut cliquer sur « Résultat de votre évaluation ».

Résultat de votre évaluation >

 Il n'est pas possible d'obtenir les résultats de l'évaluation tant qu'un critère est coché « Non traité ».

Les résultats s'affichent par handicap, par séquence, puis par sous-séquence.

TOURISME & HANDICAP (th253906)

Résultats de votre évaluation pour la filière "Hébergement ERP"

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

Taux de conformité par handicap :

AUDITIF

Obligatoire

100,00 %

Confort d'usage

100,00 %

MENTAL

Obligatoire

100,00 %

Confort d'usage

100,00 %

MOTEUR

Obligatoire

100,00 %

Confort d'usage

100,00 %

VISUEL

Obligatoire

100,00 %

Confort d'usage

100,00 %

Taux de conformité par handicap.

Les résultats s'affichent par handicap, par séquence, puis par sous-séquence.

Taux de confort d'usage par séquence détaillée

	AUDITIF	MENTAL	MOTEUR	VISUEL
Signalisation & cheminements & éclairage	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Accueil, services & information du public	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Douches & sanitaires	—	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Chambre ou logement adapte n°01	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Prevention	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Informations accessibilité	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Taux de conformité par sous-séquence.

Statut de l'évaluation

☒ En cours ☐ Terminé

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *

EVALUATEUR(S)

Organisme évaluateur

ORGANISME EVALUATEUR

Établissement

TOURISME & HANDICAP

Filière

Hébergement ERP

Responsable de l'établissement

TOURISME

Type d'évaluation *

Adhésion ▼

Accéder à l'évaluation

Grille d'évaluation vierge

Synthèse de l'évaluation

Evaluation complète

- La synthèse de l'évaluation est un document téléchargeable permettant de connaître le pourcentage de critères satisfaits, par handicap, ainsi que par séquences et sous-séquences. Elle vous donnera également le plan d'action que le professionnel doit mettre en place en fonction des critères obligatoires et des critères confort d'usage non validés.
- L'évaluation complète reprend les mêmes éléments que la synthèse mais tous les critères y sont repris, ainsi que leurs modalités d'évaluation.

La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées. Les résultats de l'évaluation sont consultables et téléchargeables par le professionnel.

Dans ces 2 documents, vous trouverez les informations complémentaires suivantes :

Les points à corriger

Stationnement privé	33.33 %
Généralités chambre ou logement n°01	66.67 %
Lavabos chambre ou logement n°01	80.00 %
Sécurité	55.56 %

Dès qu'une sous-séquence n'obtient pas 100 %, elle apparaît dans cette section (qui n'ont pas eu « Oui » ou « Non concerné »).
Lecture : « Le stationnement privé ne répond qu'à 33,33 % des critères requis, il lui reste encore 66,67 % de critères à respecter. »

Les questions suivantes nécessitent votre attention (plan d'action) :

Critères confort d'usage

73 - CRITERE CONFORT D'USAGE. Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°01

☐ Oui ☒ Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL - VISUEL. CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef 1

98 - CRITERE CONFORT D'USAGE. Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°01

☐ Oui ☒ Non ☐ Non concerné

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR. CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef 1

Le détail des questions qui n'ont pas eu la note maximale.

The screenshot shows a web form for evaluation. It has four main text input fields: 'Commentaire d'évaluation', 'Points forts', 'Points d'amélioration', and 'Rapport de visite'. Below these is a section for 'Documents joints' showing 'Aucun document' and a button 'Ajouter un document' which is highlighted with a red rectangle. Annotations with arrows point from the form fields to explanatory text boxes on the right:

- An arrow from the 'Commentaire d'évaluation' field points to a box containing: 'Descriptif technique de l'établissement, notamment le quota de chambres accessibles pour les hébergements'.
- A bracket groups the 'Points forts' and 'Points d'amélioration' fields, pointing to a box containing: 'Optionnels'.
- An arrow from the 'Rapport de visite' field points to a box containing: 'L'avis de l'organisme évaluateur pour chaque type de handicap doit être restitué dans l'encart « Rapport de visite », ainsi que les points d'amélioration si nécessaire.'
- An arrow from the 'Ajouter un document' button points to a box containing: 'Ajouter un document* tel que attestation de formation, dérogation, etc. Les pièces sont mentionnées dans les infobulles des critères. *Seul le format pdf est pris en charge par la plateforme'.

L'évaluateur vérifie la conformité de l'évaluation. Les champs « Commentaire d'évaluation » et « Rapport de visite » doivent impérativement être complétés.

Statut de l'évaluation ☐ En cours ☒ Terminé

Nom(s) de(s) évaluateur(s) * EVALUATEUR(S)

Organisme évaluateur ORGANISME EVALUATEUR

Établissement TOURISME & HANDICAP

Filière Hébergement ERP

Responsable de l'établissement TOURISME

Type d'évaluation * Adhésion

Pour finaliser l'évaluation, l'évaluateur doit la renseigner en « Terminé ». Vous devrez ensuite inscrire le dossier à un registre.

évaluation

Grille d'évaluation vierge

Synthèse de l'évaluation

Évaluation complète

■ Le renouvellement

Renouvellement - Création d'une évaluation (1/3)

Lorsque le professionnel prend contact avec vous, vous sélectionnez votre organisme sur sa fiche établissement, ce qui vous donne accès à sa fiche.

Vous pouvez alors réaliser votre visite d'évaluation.

Vous avez donc cliqué sur « Créer une nouvelle évaluation », vous arrivez sur cette page :

Les champs obligatoires (*) de cette première zone doivent **être complétés par l'évaluateur** pour créer une évaluation. Ils sont remplis automatiquement exceptés les champs « Nom(s) de l'évaluateur(s) » et « Type d'évaluation ».

Indiquer le nom et le prénom de l'évaluateur ainsi que sa structure entre parenthèses.

Renseigner l'Organisme évaluateur.

Cette seconde zone permet de renseigner la date de l'évaluation.

The screenshot shows a web form for creating an evaluation. It is divided into two main sections. The first section contains several fields: 'Nom(s) de(s) évaluateur(s) *' (empty), 'Organisme évaluateur' (empty), 'Établissement' (filled with 'TOURISME & HANDICAP'), 'Filière' (filled with 'Hébergement ERP'), 'Responsable de l'établissement' (filled with 'TOURISME'), and 'Type d'évaluation *' (a dropdown menu). The second section contains 'Date de l'évaluation' (empty) with a calendar icon. To the right of the form are four links: 'Accéder à l'évaluation', 'Grille d'évaluation vierge', 'Synthèse de l'évaluation', and 'Evaluation complète', each with a document icon. A red box highlights the 'Type d'évaluation' dropdown menu, which is open and shows four options: 'Pré-audit', 'Adhésion', 'Renouvellement' (highlighted in blue), and 'Auto-Évaluation'. A blue arrow points from the 'Renouvellement' option to the 'Type d'évaluation' label. Another blue arrow points from a text box at the bottom to the 'Renouvellement' option.

**Vous choisissez une
« Renouvellement ».**

Cette troisième zone permet de renseigner des informations complémentaires sur l'évaluation, à **compléter pendant l'évaluation finale, par l'évaluateur.**

Commentaire d'évaluation	
Points forts	
Points d'amélioration	
Rapport de visite	

Vous pouvez supprimer l'évaluation à tout moment.

Après avoir complété les champs obligatoires de la première zone, appuyez sur « Sauvegarder » pour créer une nouvelle évaluation.

A compter de la date de création de l'évaluation – RENOUVELLEMENT, vous disposez d'un délai de 6 mois pour la modifier et la terminer. Passé ce délai, l'évaluation sera définitivement supprimée.

Renouvellement – Création d'une évaluation (3/3)

Lorsque vous avez rempli les champs obligatoires et cliqué sur « Sauvegarder », les boutons « Accéder à l'évaluation » et « Grille d'évaluation vierge » deviennent cliquables.

Statut de l'évaluation ☒ En cours ☐ Terminé

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *

Organisme évaluateur

Établissement

Filière

Responsable de l'établissement

Type d'évaluation *

Accéder à l'évaluation 

Grille d'évaluation vierge 

Synthèse de l'évaluation 

Cliquer sur « Accéder à l'évaluation » afin d'accéder à la saisie en ligne.

Vous pouvez télécharger la grille d'évaluation vierge (possibilité d'imprimer).

Vous accédez alors à l'évaluateur :

Evaluateur Tourisme & Handicap



TOURISME & HANDICAP (th253906)

Cet évaluateur vous aide à estimer votre potentiel au regard de la labellisation « Tourisme & Handicap ». Son appréciation constitue une première étape dans votre démarche de mise en accessibilité de votre établissement pour les quatre familles de handicaps (auditif, mental, moteur et visuel).

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

Pour mémoire : les décisions d'attribution ou de refus de la labellisation, et d'ajournement (sursis à statuer), comme les mises en demeure (sous peine de résiliation de la labellisation), sont prises et vous sont notifiées par Atout France.

Vous pouvez consulter [le tutoriel](#) et [les supports pédagogiques](#) mis à votre disposition.

Démarrer une nouvelle évaluation

Cliquer sur « Démarrer une nouvelle évaluation » pour accéder aux critères.

Vous pouvez prendre connaissance des conditions d'attribution du label Destination d'excellence.

Si nécessaire, vous pouvez sélectionner une ou plusieurs sous-séquences, qui feront apparaître des blocs de questions supplémentaires.

Il n'est pas possible de modifier le choix des sous-séquences a posteriori.

Dans le cas où les mauvaises séquences auraient été sélectionnées ou qu'il faille ajouter de nouveaux blocs de questions, il est nécessaire de supprimer l'évaluation avec les mauvaises sous-séquences et d'en créer une nouvelle.

Avant de démarrer votre évaluation veuillez renseigner tous les champs suivants :

Votre filière

Hébergement ERP

Veuillez cocher la ou les sous-séquences qui vous concernent :

☐ CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°02

- ☐ Coin cuisine chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Généralités Chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Lavabos chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Salle d'eau chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Sanitaires chambre ou logement adapté N°02
- ☐ Télévision chambre ou logement adapté N°02

Vous devez ensuite sélectionner les sous-séquences concernant l'établissement évalué.

- ☐ PISCINES ERP
 - ☐ PISCINES ERP
- ☐ RESTAURATION
 - ☐ CAFETERIAS ET SELF SERVICES
 - ☐ RESTAURANT

Après avoir sélectionné les sous-séquences concernant l'établissement évalué, cliquez sur « Débuter l'évaluation ».

Débuter l'évaluation >

Par défaut, les critères sont cochés sur la note maximale (« Oui »).

SIGNALISATION & CHEMINEMENTS & EQUIPEMENTS

Stationnement privé

1. CRITERE OBLIGATOIRE. Existence de place de stationnement repérable et signalée à l'accueil, matérialisée au sol et signalée. ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Non concerné ☐ Non traitée

2. CRITERE OBLIGATOIRE. Place de stationnement suffisamment large et sans dévers important ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Non concerné ☐ Non traitée

3. CRITERE CONFORT D'USAGE. Nombre de places de stationnement en cohérence avec le nombre de chambres adaptées. ?

☒ Oui ☐ Non ☒ Non concerné

Info

Largeur minimum de 3,30 m.
Les places situées en épi ou en bataille doivent comporter une surlongueur de 1,20 m matérialisée au sol.
Dévers inférieur ou égal à 2 %.
Si stationnement public cocher Non concerné.
Handicap(s) : MENTAL - MOTEUR - VISUEL.
CRITERE OBLIGATOIRE

Ajouter un commentaire

Ajouter un commentaire

Des infobulles sont présentes pour fournir des précisions sur les critères et notamment les types de handicap concernés.

Il est possible d'ajouter un commentaire, en complément d'informations (pour justifier des critères non concernés, noter les points devant faire l'objet d'un débriefing, etc.).
Attention à ne pas saisir de caractères spéciaux dans les commentaires.

À cocher si l'établissement n'est pas concerné par la question.

L'application sauvegarde automatiquement l'écran de l'évaluation toutes les 5 minutes.

Si votre support (tablette, ordinateur, etc.) se met en veille, du moment qu'il reste de la batterie, l'onglet dans lequel l'évaluation apparaît restera affiché. Il suffira de refaire un enregistrement plus tard.

Cependant il est nécessaire d'appuyer sur le bouton « Sauvegarder votre évaluation » à la fin de l'évaluation pour ne pas perdre les éléments saisis entre 2 sauvegardes automatiques. Ce bouton ne permet pas de générer les résultats de l'auto-évaluation mais permet uniquement de conserver l'évaluation en cours.

Cheminements intérieurs et extérieurs

10. CRITERE OBLIGATOIRE. Cheminement suffisamment large. ?

☐ Oui ☐ Non ☒ Non traitée

Un repère dans l'application lorsqu'on ne répond pas à une question immédiatement.

[Ajouter un commentaire](#)

11. CRITERE OBLIGATOIRE. Cheminement détectable par une canne blanche/au pied ou visuellement repérable ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

 Sauvegarder votre évaluation

[Mentions légales](#) | [CGU Portail](#) | [Données Personnelles](#)

117. CRITERE OBLIGATOIRE. Le professionnel a rempli son registre public d'accessibilité et le tient à disposition de sa clientèle ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Non concerné ☐ Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

118. CRITERE OBLIGATOIRE. Le professionnel a renseigné sa fiche sur Acceslibre ?

☒ Oui ☐ Non ☐ Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

119. CRITERE CONFORT D'USAGE. BONUS - Le site du prestataire est conforme aux principes du RGAA ?

☒ Oui ☐ Non concerné ☐ Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

Lorsque l'évaluateur a terminé de répondre à tous les critères, il peut cliquer sur « Résultat de votre évaluation ».

[Résultat de votre évaluation >](#)

 Il n'est pas possible d'obtenir les résultats de l'évaluation tant qu'un critère est coché « Non traité ».

Les résultats s'affichent par handicap, par séquence, puis par sous-séquence.

TOURISME & HANDICAP (th253906)

Résultats de votre évaluation pour la filière "Hébergement ERP"

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

Taux de conformité par handicap :

AUDITIF

Obligatoire

100,00 %

Confort d'usage

100,00 %

MENTAL

Obligatoire

100,00 %

Confort d'usage

100,00 %

MOTEUR

Obligatoire

100,00 %

Confort d'usage

100,00 %

VISUEL

Obligatoire

100,00 %

Confort d'usage

100,00 %

Taux de conformité par handicap.

Les résultats s'affichent par handicap, par séquence, puis par sous-séquence.

Taux de confort d'usage par séquence détaillée

	AUDITIF	MENTAL	MOTEUR	VISUEL
Signalisation & cheminements & éclairage	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Accueil, services & information du public	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Douches & sanitaires	—	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Chambre ou logement adapte n°01	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Prevention	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Informations accessibilité	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Taux de conformité par sous-séquence.

Statut de l'évaluation

☒ En cours ☐ Terminé

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *

EVALUATEUR(S)

Organisme évaluateur

ORGANISME EVALUATEUR

Établissement

TOURISME & HANDICAP

Filière

Hébergement ERP

Responsable de l'établissement

TOURISME

Type d'évaluation *

Renouvellement

Accéder à l'évaluation

Grille d'évaluation vierge

Synthèse de l'évaluation

Evaluation complète

- La synthèse de l'évaluation est un document téléchargeable permettant de connaître le pourcentage de critères satisfaits, par handicap, ainsi que par séquences et sous-séquences. Elle vous donnera également le plan d'action que le professionnel doit mettre en place en fonction des critères obligatoires et des critères confort d'usage non validés.
- L'évaluation complète reprend les mêmes éléments que la synthèse mais tous les critères y sont repris, ainsi que leurs modalités d'évaluation.

La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées. Les résultats de l'évaluation sont consultables et téléchargeables par le professionnel.

Dans ces 2 documents, vous trouverez les informations complémentaires suivantes :

Les points à corriger

Stationnement privé	33.33 %
Généralités chambre ou logement n°01	66.67 %
Lavabos chambre ou logement n°01	80.00 %
Sécurité	55.56 %

Dès qu'une sous-séquence n'obtient pas 100 %, elle apparaît dans cette section (qui n'ont pas eu « Oui » ou « Non concerné »).
Lecture : « Le stationnement privé ne répond qu'à 33,33 % des critères requis, il lui reste encore 66,67 % de critères à respecter. »

Les questions suivantes nécessitent votre attention (plan d'action) :

Critères confort d'usage

73 - CRITERE CONFORT D'USAGE. Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°01

☐ Oui ☒ Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL - VISUEL. CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef 1

98 - CRITERE CONFORT D'USAGE. Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°01

☐ Oui ☒ Non ☐ Non concerné

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR. CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef 1

Le détail des questions qui n'ont pas eu la note maximale.

Commentaire d'évaluation		→	Descriptif technique de l'établissement, notamment le quota de chambres accessibles pour les hébergements
Points forts		}	Optionnels
Points d'amélioration			
Rapport de visite		→	L'avis de l'organisme évaluateur pour chaque type de handicap doit être restitué dans l'encart « Rapport de visite », ainsi que les points d'amélioration si nécessaire.
Documents joints	Aucun document		
	Ajouter un document	→	Ajouter un document* tel que attestation de formation, dérogation, etc. Les pièces sont mentionnées dans les infobulles des critères. *Seul le format pdf est pris en charge par la plateforme

L'évaluateur vérifie la conformité de l'évaluation. Les champs « Commentaire d'évaluation » et « Rapport de visite » doivent impérativement être complétés.

Statut de l'évaluation ☐ En cours ☒ Terminé

Nom(s) de(s) évaluateur(s) * EVALUATEUR(S)

Organisme évaluateur

Établissement TOURISME & HANDICAP

Filière Hébergement ERP

Responsable de l'établissement TOURISME

Type d'évaluation * Renouvellement

Pour finaliser l'évaluation, l'évaluateur doit la renseigner en « Terminé ». Vous devez ensuite inscrire le dossier à un registre.

évaluation

Grille d'évaluation vierge

Synthèse de l'évaluation

Évaluation complète

Inscription à un registre

Uniquement lorsqu'aucun relai local n'est pas présent sur le territoire et la filière du professionnel.

Inscription à un registre

Dans le cadre d'une évaluation en adhésion ou en renouvellement, lorsque le professionnel n'est pas accompagné par un relai local et a fait directement appel à vos services en tant qu'organisme évaluateur, vous devez « finaliser l'évaluation ».

Après avoir cliqué sur « Terminé », vous pouvez inscrire l'établissement à un registre* (créé par Atout France) dans les 2 mois suivant la date de visite, afin que le dossier soit étudié :

*Un registre est créé pour chaque mois, les dossiers doivent donc être inscrits dans le mois correspondant.

Établissement	Code Postal ...	Filière	Avis DE	Evaluation		Dernière décision		
			👍	👎	Créée le ▼	Type	Date	Avis
RESTAURANT TH	(TH) CO	75001 Restauration	0	0	22/11/24	R		

Cliquez sur le + pour faire apparaître cette fenêtre :

Ajouter un établissement à un registre

Sélectionnez un registre *

Avis du partenaire *

Commentaires et nom du partenaire

Présentation de l'établissement

Modalités particulières

Validez en appuyant sur le bouton Sauvegarder.

Joindre un document Word ou Excel ou une image (10Mo maximum)

Choisir un fichier

Aucun fichier choisi

ANNULER

SAUVEGARDER

Vous devez sélectionner un registre pour y inscrire l'établissement.

En remplacement du relai local, vous donnez votre avis et remplissez le champ des commentaires :

- Avis « Favorable »
- Avis « Défavorable » justifié
- Ne pas choisir « Ne se prononce pas »

Vous indiquez les types de handicap en précisant le(s) point(s) d'amélioration si nécessaire.

Il est conseillé d'ajouter une présentation détaillée de l'établissement.

Lorsque le dossier est rattaché à un registre, Atout France dispose de 2 mois à compter de la date de clôture du registre pour l'étudier et donner un avis.

Vous recevrez un mail, quel que soit l'avis attribué, vous informant de la décision prise par Atout France.



Les avis peuvent être de 2 ordres :

Favorable → passage au statut « Actif » pour une durée de 5 ans à compter de la date de notification

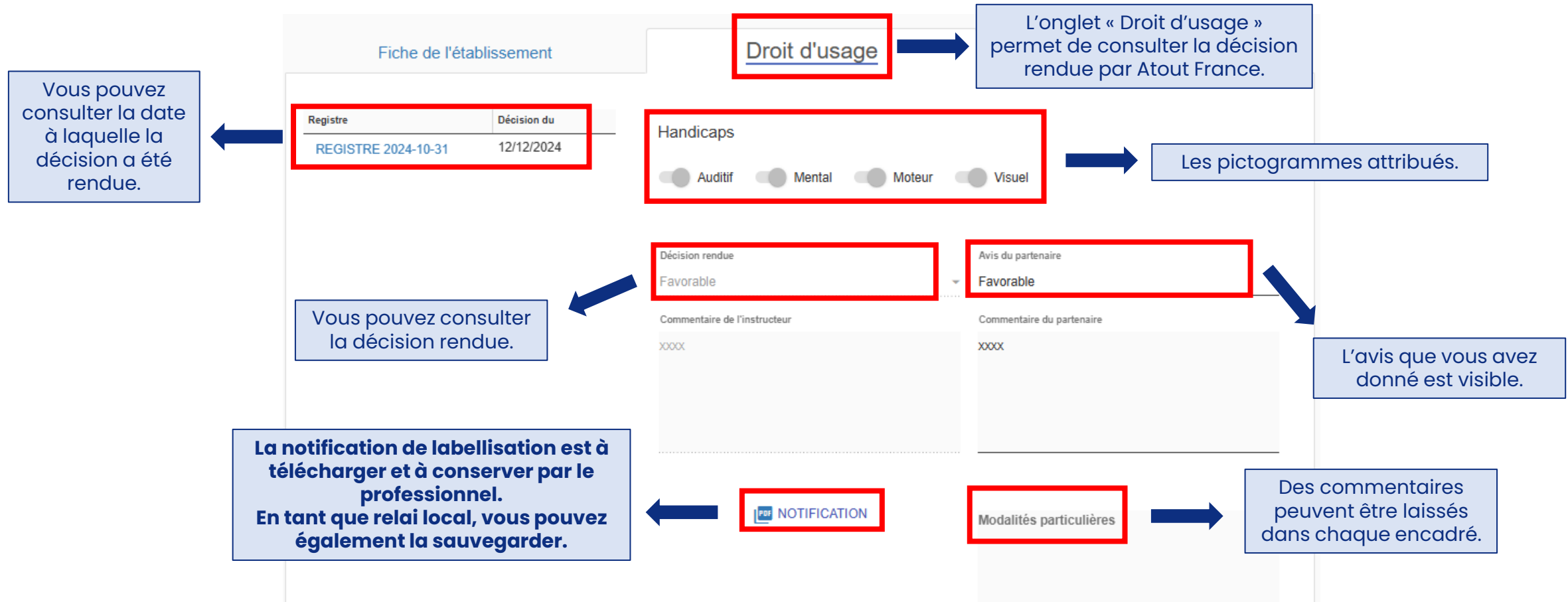
Défavorable → passage au statut « Résilié » pendant un an puis passage au statut « A supprimer » pendant 3 mois avant la suppression définitive du dossier



Si l'avis est favorable, nous vous invitons à télécharger et conserver la notification de labellisation de l'établissement.

Consulter la décision rendue par Atout France

La notification de labellisation est consultable dans l'onglet « Droit d'usage » :



Le champ « Décision rendue » engendre un changement du droit d'usage.
Le champ « Avis du partenaire » n'a pas d'impact sur le droit d'utilisation du label.

#ActivateurDeTourismes

